



TGIRT Commune

Rencontre du 3 juin 2026

Sainte-Anne-des-Monts et en visioconférence

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire — Gaspésie

Ordre du jour

9h00	Ouverture et tour de table
9h05	Adoption de l'ordre du jour
9h10	Adoption du dernier compte-rendu
9h10	Points de suivi : budget, planification 2026–2028, autres
9h30	Refonte des VOIC 2028–2033 — État d'avancement
9h30	Présentation des VOIC
12h00	<i>Pause dîner</i>
13h00	Suivis refonte des VOIC : harmonization et bois certifiés ; suivis comités AIPL et MHH
13h45	Voirie forestière — réseau prioritaire
14h00	Adaptation aux changements globaux
15h45	Varia et rapport annuel 2025–2026
15h55	Sondage et clôture

Budget

Bilan budgétaire de la TGIRT et du programme d'aménagement forestier durable



Points à aborder

- Budget participatif cumulatif disponible 2024-2027 : 78723,82\$
- Projet Voirie : 36190,48\$ (en attente de la réponse du MRNF)

Planification 2026–2028

Mise à jour de la planification forestière pour les deux prochaines années



Modifications apportées à la planification 2026-2028

- Ajout de deux TLGIRT dans la 112-63 : Présentation PAS et harmonisation PAS
- Modification à la planification des activités TGIRT 2026-2028 : devancement de la consultation du PAFIT ; devancement de la présentation des textes finaux des VOIC ; et ajout de l'harmonisation du PAFIT

Intégration d'un nouveau membre

Proposition d'intégration de l'OBV Matapédia-Restigouche à la table



OBV Matapédia-Restigouche

L'organisme de bassin versant (OBV) Matapédia-Restigouche propose de rejoindre la TLGIRT 111-61 afin de contribuer à la gestion intégrée des ressources et du territoire.

L'article 55 de la LADTF permet l'intégration de nouveaux acteurs pour assurer une gestion complète.

Les règles de fonctionnement et de composition de la TGIRT demandent une approbation à la TGIRT afin de recommander de nouveau participant.

Intégration d'un nouveau membre

Retour sur la proposition d'intégration de Cime aventure à la table



Cime aventure

Cime aventure propose de rejoindre la TLGIRT 111-61 à titre d'observateur afin de contribuer à la gestion intégrée des ressources et du territoire.

L'article 55 de la LADTF permet l'intégration de nouveaux acteurs pour assurer une gestion complète.

Les règles de fonctionnement et de composition de la TGIRT demandent une approbation à la TGIRT afin de recommander de nouveau participant.



Refonte des VOIC 2028–2033

Valeurs, objectifs, indicateurs et cibles

Processus de refonte des VOIC

S'échelonnant sur un minimum de 3 TGIRT Commune

1

Avant la 1re TGIRT

Identification de la délégation de membres et des représentants du ministère

2

1re TGIRT

Présentation du VOIC, historique, indicateurs, cibles et préoccupations passées

3

Après la 1re TGIRT

Appel de préoccupations via formulaire (période de 2 semaines)

4

Avant la 2e TGIRT

Rencontre entre la délégation et les émetteurs pour dégager les enjeux

5

2e TGIRT

Présentation des enjeux, consensus et formation d'un comité de travail

6

Comité de travail

Recherche de solutions, simulations BFEC si impact sur la possibilité forestière

7

TGIRT subséquente

Approbation des solutions proposées aux VOIC

8

Post-TGIRT

Révision de la forme du VOIC et partage de la version finale

Présentation des VOIC

VOIC à présenter

- Cerf de Virginie
- Espèces menacées ou vulnérables
- Sites fauniques d'intérêt

Pause

- Sol forestier

Période d'échange et de discussion

Durée : discussion en sous-groupe 20 minutes et retour en groupe 10 minutes

Points de discussion

- Quelle est l'importance de ce VOIC pour vos organisations?
- Est-ce que vous voyez des angles morts à ce VOIC?
- Est-ce que vous identifiez des améliorations potentielles à apporter au VOIC?

VOIC : Harmonisation

Harmonisation et aide-mémoire

Application d'une nouvelle mise en forme

Mise à jour de l'aide-mémoire d'harmonisation des usages et révision des mesures convenues entre les différents utilisateurs du territoire forestier.

- Proposition 1 : Ajout : Entente sur la période des travaux Des mesures d'harmonisation peuvent être prises sur la période des travaux commerciaux et non commerciaux à l'intérieur des territoires fauniques lors des consultations PAFIO. Les BGA et Rexforêt sont invités à fournir le calendrier des travaux annuels ou d'avertir le représentant du territoire faunique structuré au minimum deux semaines avant le début des travaux.
- Proposition 2 : Ajout section : Révision de la fiche VOIC
- Proposition 3 : Ajout à l'Aide-mémoire : dans un souci de suivis, vous êtes invité à mettre le coordonnateur de la TGIRT en copie conforme lors des communications.

VOIC : Bois certifiés



Accès à des bois certifiés

Nouvelle mise en forme du VOIC

Modification apportée :

Ajout de la section : Révision de la fiche VOIC

Suivi des comités MHH et AIPL



Comité MHH

Suivi des travaux du comité sur les milieux humides et hydriques.

- Identification des points d'intérêt



Comité AIPL

Révision des critères d'exclusion, d'inclusion et de priorisation en vue d'une proposition consolidée pour les prochaines étapes de modélisation.

AEC : Point d'intérêt

Aire équivalente de coupe

Étape

- Mai 2022 - Recommandation TGIRT de révision du calcul de l'AEC
- Travail en comité MHH – proposition du MRNF
- Octobre 2024 - Recommandation TGIRT de la proposition de redécoupage des bassins versants de référence
- Été 2025 - Début de la collecte d'information concernant les points d'intérêt
- Les points d'intérêts seront soumis au MRNF dans deux semaines

Travaux sur les AIPL

Aire d'intensification de la production ligneuse

Étape

- Mise à jour des critères de sélection
- Évaluer où c'est possible (spatialiser – banque de site propice)
- Évaluer combien (marge de manœuvre – CPF)
- Valider les critères de priorisation
- Proposition des secteurs (spatialisation – proposition de nouveaux secteurs)

Ce qui fait déjà consensus (1/2)

AIPL — Éléments déjà recommandés en TGIRT

- **Maintien des éléments du VOIC** — Concept de TRIADE, cible 15% par UA
- **Caribou - Recommandation 8** — En contrepartie, les membres de la TGIRT recommandent l'augmentation des AIPL en respect de l'application du concept de la TRIADE s'il y a des mesures de protections accrues du territoire. De plus, les membres de la TGIRT sont disposés à modifier et à retravailler les VOIC pouvant être impactés par l'augmentation des AIPL et l'augmentation des zones de protection.
- **Milieux humides et hydriques - Recommandations** — Extrait 1 (mai 2022) : Que le comité MHH analyse la quantité de perte forestière qu'occasionnera la protection de milieux humides et hydriques et que cette perte soit compensée par l'augmentation des AIPL afin d'avoir une perte de possibilité forestière nulle. L'industrie est ouverte à revoir les paramètres afin de déterminer la localisation des AIPL tel que diminuer les critères de distances.
- Extrait 2 (octobre 2024) : La proposition de recommandation de protéger les zones riveraines des lacs et des étangs et les zones sensibles en bordure de rivière à saumon de façon administrative jusqu'à la fin de l'exercice du BFEC et l'adoption du nouveau VOIC est adoptée.

Ce qui fait déjà consensus (2/2)

AIPL — Éléments déjà recommandés en TGIRT

- **Degré d'altération des vieilles forêts (juin 2025)** — La TGIRT recommande, dans le cadre des travaux du BFEC, d'accepter d'élever les niveaux d'altération. (Ce qui résulte à une concentration des AIPL - Résultats du jeu sérieux)
 - **Constats BFEC (décembre 2025)** — Budget limité pour l'implantation des AIPL et Besoin de latitude territoriale afin de respecter (et rattraper) la cadence d'implantation (par exemple en ciblant plus de territoire propice à l'implantation d'AIPL) - en attente des résultats finaux
- + **Maintien du respect des VOIC** — Les VOIC doivent toujours être respectés
- + **Économiquement démontré** — Les analyses économiques démontrent la rentabilité des scénarios
-  **PL 97** — La conception des AIPL du PL97 est différente de celle de la TGIRT (par exemple : maintien des consultations, maintien des processus d'harmonisation et respect des VOIC)

Travaux réalisés par le comité

AIPL — Bilan des étapes complétées

- **Formation du comité AIPL** — deux rencontre du comité AIPL ; Présentation des critères et retour sur les commentaires
- **Formulaire et commentaires** — Réalisation d'une collecte structurée des préoccupations via un formulaire web ou un document excel
- **Consolidation** — Regroupement et synthèse des commentaires reçus par thématique
- **Tableau des 37 commentaires** — Document de référence classé par thématique, distinguant les éléments intégrés de ceux nécessitant discussion

Ce qui sera analysé cet été

AIPL — Travaux prévus pour l'été 2026

- **Géomatique** — Analyses spatiales et cartographiques pour appuyer la sélection des sites
- **Simulations** — Scénarios d'aménagement et évaluation de l'impact sur la possibilité forestière
- **Modélisation** — Projections à long terme intégrant les variables environnementales et économiques
- **Documentation complémentaire** — Compilation des données nécessaires pour compléter l'analyse des enjeux ouverts

Ce qui reviendra à l'automne

AIPL — Sujets à réexaminer à une prochaine TGIRT

- **Aires protégées** — Intégration des nouvelles désignations et impact sur la sélection des sites AIPL
- **Intrants du Forestier en chef** — Données et calculs mis à jour pour alimenter la modélisation de la possibilité forestière
- **Ajustements à la sélection finale** — Raffinement des critères et proposition consolidée à soumettre en TGIRT

Recommandation demandée à la TGIRT

AIPL — Demande aux participantes et participants à la TGIRT du 3 juin 2026

- **Prise d'acte** — Reconnaissance de l'état d'avancement des travaux du comité AIPL
- **Confirmation du cadre d'analyse** — Validation de l'approche retenue pour la sélection des critères
- **Poursuite des travaux** — Mandat au MRNF pour poursuivre les analyses avec les critères durant l'été 2026
- **Retour à l'automne** — Présentation des résultats d'analyse et proposition consolidée en TGIRT

Voirie forestière — réseau prioritaire

Regroupement des MRC de la Gaspésie



Avancement du modèle de gestion

Présentation de l'avancement du modèle de gestion du réseau routier prioritaire en forêt publique

Le Regroupement des MRC de la Gaspésie présentera les progrès réalisés dans l'élaboration d'un modèle de gestion pour le réseau de voirie forestière prioritaire



Adaptation aux changements globaux

Analyse des constats et des recommandations

Objectif et mise en contexte

Adaptation aux changements globaux — TGIRT spéciale



Objectif du point

- Retour sur les travaux issus de la TGIRT spéciale sur l'adaptation aux changements globaux tenu en septembre 2025 avec experts, MRNF et partenaires
- Identification des principaux enjeux pour la refonte des VOIC et précision des suites à donner
- Identifier les pistes de solution afin d'intégration les impacts des changements globaux dans la planification forestière et les VOIC

Décision attendue

Adaptation aux changements globaux — Proposition de sortie

- **Prise d'acte** — Prendre acte des constats et des recommandations issus des travaux sur l'adaptation aux changements globaux
- **Analyse des proposition** — Identifier des propositions d'action ; Proposer et adopter les propositions d'action
- **Poursuite des travaux** — Mandater à des comités et/ou des délégations la poursuite des travaux et d'arrimage au VOIC.

Activité

Adaptation aux changements globaux — TGIRT spéciale



Déroulement de l'activité

- Travaux en sous-groupe (40 minutes)
 - Voirie
 - Milieu aquatique
 - Milieux humides et riverains / Sol forestier / Sécheresse
- Retour en groupe (20 minutes)

Varia et rapport annuel



Rapport annuel 2025–2026

Présentation du bilan annuel des activités de la TGIRT pour l'année 2025–2026.



Sondage

Le sondage vise à recueillir vos commentaires sur le déroulement de la rencontre et vos suggestions pour les prochaines. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'amélioration continu.



Merci de votre participation

TGIRT Commune — 3 juin 2026

Sainte-Anne-des-Monts et en visioconférence

Fin de la rencontre prévue à 16h00